

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 15 décembre 2018

09h00/12h00

BRIGNOLES (83)

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignolles
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
PATRICE Jean-Michel	Membre	Monaco Tri Team

Membres excusés :

BERTOLINO Patricia	Membre	Istres Sports Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
DEFAUX Pascal	Membre	Six Fours Triathlon
DELMAS Nadia	Secrétaire générale adjointe	Sardines Triathlon
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque
MARTINEZ Cédric	Trésorier général adjoint	Cavaillon Triathlon Club
OREGGIA Isabelle	Membre	Action Triathlon Provence
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon
SEGABIOT-VIATOR Annick	Membre	Avignon-Le Pontet Triathlon

Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Directeur Administratif, Financier et Technique
SERRAPICA Raphaël	Conseiller Technique Ligue
NAVARRO Marine	Agent administratif et développement
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour.

- 1. Validation du budget prévisionnel 2019**
- 2. Répartition somme préjudice Côte d'Azur**
- 3. Plan de développement 2019**
- 4. Etat des licences du Conseil d'Administration au 31 décembre 2018**
- 5. Utilisation des adresses mail @triathlonpaca.com**
- 6. Questions diverses**

1. Validation du budget prévisionnel 2019

Gérard OREGGIA informe, qu'exceptionnellement, ce budget prévisionnel (BP) sera validé par le Conseil d'Administration (CA) avant d'être validé par le Bureau Exécutif (BE) de janvier 2019.

Le Trésorier Général Brice BATTA présente dans le détail ce BP 2019, en légère baisse par rapport à 2018. Il a en effet été tenu compte du fait que, la saison prochaine, les Pass Compétitions IronMan seront encaissés directement par la FFTri, puis la part régionale sera reversée à la ligue.

Les prévisionnels proposés par les différentes commissions ont été acceptés (hormis l'achat d'un parc à vélo proposé par la Commission des Epreuves) et seront respectés. Néanmoins un point sera fait en juin, en fonction du bilan intermédiaire de mi saison.

CHARGES

Commissions :

- Administrative : pour l'Assemblée Générale 2019 un appel à candidature sera de nouveau lancé. Cette saison 2018, 3 clubs ont proposé leur dossier et le club d'Istres Sports Triathlon (13) a été retenu. A noter qu'en 2020 deux AG auront lieu : une AG Ordinaire en mars et une AG Elective en décembre

- Arbitrage : l'achat des chasubles pour cette nouvelle ligue demandera un investissement conséquent
- Epreuves : le budget de la Réunion des Organisateurs organisée en 2018 correspond à la saison 2019
- Médicale : les projets déposés par Catherine DEFAUX pour diverses actions ont été intégrés au budget
- Ressources humaines : il ressort un prélèvement à la source à 0 mais cela n'aura pas d'impact sur le budget, ce qui n'est pas versé sur les salaires l'étant à l'administration fiscale

Secteur adulte :

L'essentiel de la dépense se fera sur les maillots de champions régionaux et sur les coupes.

Haut niveau :

- Stage performance : stage jeunes en février avec une participation par personne de 245 €. Le solde pour la ligue se montera à 5600 €
- Championnat de France des Ligues : sont budgétisés 18000 € sur la base des dépenses de 2018. A noter qu'il se déroulera le même jour que le Championnat de France d'Aquathlon, ce qui permettra de minimiser les coûts de ce déplacement
- Aide aux sections sportives : 500 € leurs seront alloués
- Séminaire des entraîneurs : coût pour la ligue de 2000 €, déduction faite des frais d'inscriptions demandés aux participants (une cinquantaine d'entraîneurs)
- Formation continue BF5 : coût pour la ligue de 600 €, dû aux mallettes EFT offertes aux entraîneurs
- Formation DEJEPS – UCC TRIATHLON : formation nationale (2 régions seulement en France) qui dégagera des revenus pour la ligue

Secteur jeune :

- Stage de novembre : coût pour la ligue de 5100 € et un coût par participant de 230 €
- Projet Ecole de Triathlon : 3 projets seront retenus en 2019, comme en 2018 (pour des sommes d'un montant de 800, 500 et 250 €)
- Maillots des champions régionaux : 2900 €
- Challenge jeunes : action ayant pour but de récompenser les clubs

Mixité – Paratriathlon :

Annick SEGABIOT-VIATOR souhaite organiser 2 séminaires. Sont budgétisés à cette fin 1500 € par action.

Section Bien Etre et Loisir :

Formation des éducateurs par les entraîneurs dans le but de les aider à accueillir un public sédentaire.

Informations complémentaires (données par Gérard) :

- Toutes les prévisions de dépenses demandées par les commissions ont été acceptées. Mais si en 2019 on constatait une diminution des recettes, on reverrait à la baisse les actions prévues, le budget prévisionnel pouvant être amendé
- Garage : une convention a été passée avec le Comité Départemental 06. Celui-ci gèrera le matériel d'une partie de la ligue PACA
- Bureaux : le bureau attenant à celui de la ligue a été loué, l'open space actuel pouvant manquer de confidentialité dans certains cas
- Le bilan moral de chaque commission devra être présenté par leurs présidents respectifs lors de la prochaine assemblée générale

2. Répartition somme préjudice Côte d'Azur

Lors du dernier Bureau Exécutif du 13 novembre, après en avoir débattu, il a été décidé d'affecter cette somme à 70% aux clubs, à 20% aux organisations et 10% aux Ecoles de Triathlon, et ce sur la base des données au 31 août 2018.

Cette proposition de répartition de la provision de sensiblement 54000 € sera soumise au vote des clubs de l'ex-ligue Côte d'Azur (affiliés au 31/08/2018) lors de la prochaine Assemblée Générale (AG).

En cas de refus de cette proposition, une nouvelle répartition sera proposée à l'AG de 2019.

3. Plan de développement pour l'Olympiade 2018-2020

5 axes ont été privilégiés :

- Optimiser le service aux licenciés, aux clubs, aux organisateurs et aux territoires
- Ouvrir la pratique au plus grand nombre
- Affirmer l'ambition régionale
- Communiquer pour partager et fédérer
- Autres engagements : au niveau de l'arbitrage et du médical

Le détail de ce plan peut être consulté sur le site de la ligue PACA :
<https://www.triathlonpaca.com>

A noter que ce plan de développement qui avait été présenté lors de l'AG électorale 2018 est déjà à 70% réalisé.

Ce plan devant être approuvé par le Conseil d'Administration, il est soumis au vote :

Contre 0
Abstentions 0

Le plan est adopté à l'unanimité.

4. Etat des licences des membres du Conseil d'Administration

Chacun des membres devant être licenciés à la FFTri pour la prochaine saison au 31/12/2018, un état des lieux a été fait. Toutes les licences sont validées ou en attente de validation.

5. Adresses mails

Chaque membre du CA devant obligatoirement utiliser une adresse spécifique à la ligue (@triathlonpaca.com) à compter du 1^{er} janvier, celles-ci ont toutes été créées par Vincent.

6. Questions diverses

Rappel sur le fonctionnement 2019 de la ligue

1. Réunion des commissions entre le 01/01/2019 et le 28/02/2019 (période de 2 mois)
2. Envoi des comptes rendus des commissions au plus tard le 01/03/2019 à vpauli@triathlonpaca.com
3. Validation par le Bureau Exécutif de la synthèse des comptes rendus le 12/03/2019 (2^{ème} mardi des mois impairs)
4. Envoi de la synthèse des comptes rendus aux Comités Départementaux, clubs et organisateurs le 18/03/2019 (3^{ème} lundi des mois impairs)

Et ainsi de suite les mois suivants...

Pass compétition Triathlon M de Salon-de-Provence

En 2019 ce triathlon sera support de la ½ finale sélective pour le Championnat de France des pompiers. Demande d'exonération du montant des Pass Compétitions a été faite par le président du club de Salon-de-Provence pour les pompiers non licenciés (10 € de part ligue + 10 € de part fédérale).

Après débat, sera accordée en 2019 (et uniquement 2019) une remise de 50% sur la part régionale, dans les limites de 100 concurrents.

Distyll Organisation Sportive

Une demande d'exonération des droits d'organisation de l'édition 2018 a été demandée par l'organisateur, suite a des difficultés de trésorerie.

Avant de statuer sur cette demande, la ligue a besoin d'étudier le bilan financier de l'épreuve. Demande en ce sens sera faite à l'organisateur, et la décision sera prise lors du prochain CA.

Changement de dénomination du poste de Vincent PAOLI

En raison de responsabilités supplémentaires, Vincent PAOLI deviendra Directeur Administratif, Financier et Technique de la ligue.

Représentativité de la ligue

Chaque membre du CA se doit de représenter la ligue lors des manifestations où il est convié par l'organisateur. Un document, élaboré par Vincent, reprenant les points importants de cette mission, sera adressé à chacun d'eux.

Par ailleurs, il est demandé à chacun de se positionner sur des déplacements sur une ou plusieurs épreuves.

Plus aucun point n'étant soulevé, la séance se termine à 12h00 sur les Vœux du président pour les Fêtes de fin d'année à venir.

Gérard OREGGIA – Président

Thierry MAILHES – Secrétaire général

